

NOTE D'INTENTION
VISION URBANISTIQUE ET PAYSAGÈRE

Dépasser le caractère fragmentaire des espaces ouverts du quartier Jacquet et réaffirmer leurs continuités premières afin de mettre en place une séquence d'espaces publics conviviaux, diversifiés, résilients et ouverts à tou.te.s : tel est l'ambition du projet !

On le verra, ceci implique la mise en place d'un triple maillage : maillage vert, maillage bleu et maillage de mobilités diversifiées. Cependant, au-delà de toute solution générique, les espaces ouverts du quartier Jacquet présentent une grande variété de configurations qui requièrent une attention particulière à leurs caractères spécifiques. Reconnaître cette diversité des lieux, des situations, saisir leurs qualités propres et leurs valeurs d'usage, retisser leurs liens avec des continuités urbaines et paysagères plus vastes, valoriser leurs complémentarités et identifier les attentes des différents publics et usagers, sont autant de vecteurs à partir desquels le projet entend mettre en place une séquence d'espaces ouverts à même de fédérer la vie du quartier, son caractère et son identité .

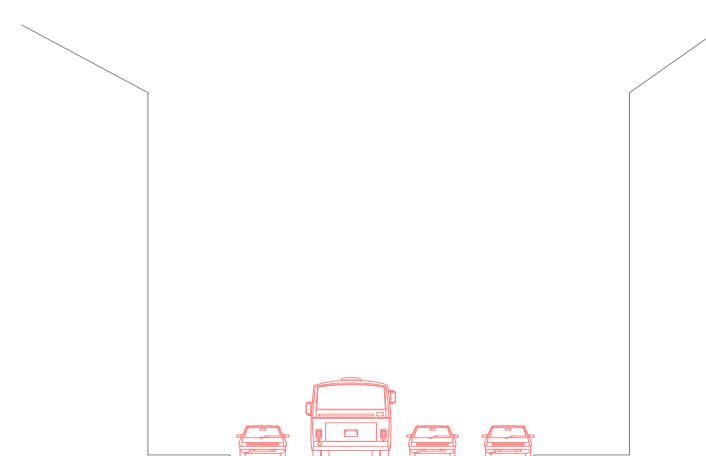
TRAVAIL SENSIBLE , RADICAL ET CONCERTÉ AVEC L'EXISTANT ET LE DÉJÀ LÀ

Ce travail de projection passe par une attention à l'existant et au « déjà là » cherchant par une approche sensible et économe de moyens à le réinscrire dans un ensemble d'une plus grande force et cohérence.

Le ferme et le malléable.

Les dynamiques participatives mises en place par le CQD Jacquet offrent l'opportunité de résolutions ambitieuses et concertées de problèmes et disfonctionnements identifiés au sein des espaces ouverts du quartier.

La présente esquisse propose une série d'interventions ciblées et spécifiques pour les différents lieux constitutifs du projet. Cette différenciation intègre l'articulation de propositions fermes et structurantes et d'autres plus souples et malléables. Remettre en question les premières (les fermes) mettrait en péril la capacité du projet à fédérer les transformations nécessaires. Ne pas se laisser de marge de manœuvre pour les secondes (les souples) compromettrait son appropriation par les futurs habitants et usagers. La présente esquisse, constituée « en chambre » et sans aucune possibilité d'échanges doit être comprise comme une première articulation du « ferme et du malléable » selon une logique de co-construction du projet. La note méthodologique relative à la participation précisera cela en cherchant à les articuler aux questions des publics impliqués, des temporalités et des modalités de mise en œuvre ainsi que de gestion et d'entretiens, dimensions essentielles à la durabilité des espaces publics.



LECTURE DES LIEUX CONSTITUTIFS DU PROJET

Avant d'entrer dans le détail des propositions du projet, reparcourons rapidement l'histoire et l'évolution des lieux concernés. S'en dégage une série de thèmes et de dimensions capables d'inscrire les opportunités de transformations offertes par le contrat de quartier dans une réalité territoriale et temporelle plus vaste.

Dans leur état actuel, les différentes parties qui composent l'opération espace public du CQD Jacquet constituent une série de lieux de caractères et de natures très contrastées.

Ils se jouxtent et se succèdent sans continuité apparente ni capacité à être perçus et vécus comme des espaces rassembleurs et fédérateurs de liens pour la vie du quartier.

Continuité des zones humides / Topographie territoriale et sociale

Cette fragmentation est liée à l'urbanisation progressive de cette portion de territoire située sur la rive droite de la vallée de la Senne et dont les pentes douces rendent compte de la présence originelle du Parusq, micro-affluent de la Senne à présent canalisé sous le tracé des rues de Ganshoren et Tisserands. Cette topographie territoriale se couple d'une topographie sociale : dans le quartier on parle volontiers du bas Koekelberg, en opposition au haut de Koekelberg et au quartier royal dessiné par Besme dans les années 1880.

Et de fait la condition de fond de vallée, qui s'étendait des actuels terrains de sport de l'avenue Gandhi à la place des Étangs Noirs, était synonyme de zones humides et d'inondations récurrentes encore fréquentes jusqu'en 2010, date des travaux d'aménagement du parc qui ont permis de réguler ces problématiques.

Mixité morphologique, sociale et fonctionnelle

Jusqu'à dans les années 50, le Parusq alimentait le petit étang qui au bout de l'emplacement actuel du parc Victoria faisait face à la propriété Schmidts attenante aux entrepôts des Caisseries Jean Van Campenhoutte qui accueillent à présent le centre sportif Victoria.

Dans le bas Koekelberg, durant la première moitié du XX^e siècle, bourgeoisie fleurissante, industrie et résidences pour les différentes classes laborieuses cohabitent au sein d'un tissu urbain qui se densifie au gré des tracés urbains en plein développement.

Cela donne une morphologie urbaine au sein de laquelle, à proximité des zones

humides non construites, s'imbriquent le parcellaire résidentiel bruxellois et les grandes parcelles minéralisées de l'industrie.

Équipements publics et lieux collectifs en intérieur d'îlot

L'obsolescence et la dégradation progressive de ce tissu industriel va donner lieu à sa substitution partielle et successive par la construction de grands ensembles architecturaux dont notamment le long de la rue des Tisserands, l'école communale Armand Swartenbroeks, le home Jourdan du CPAS, les barres de logements du Foyer Laekenois.

Le potager de l'îlot Schmitz dont le mur d'enceinte est le vestige d'une ancienne fabrique est lui aussi un témoin de cette histoire. En résulte un îlot et une rue qui, entre ouverture et fermeture à la rue ont un statut ambigu.

Infrastructure et sport

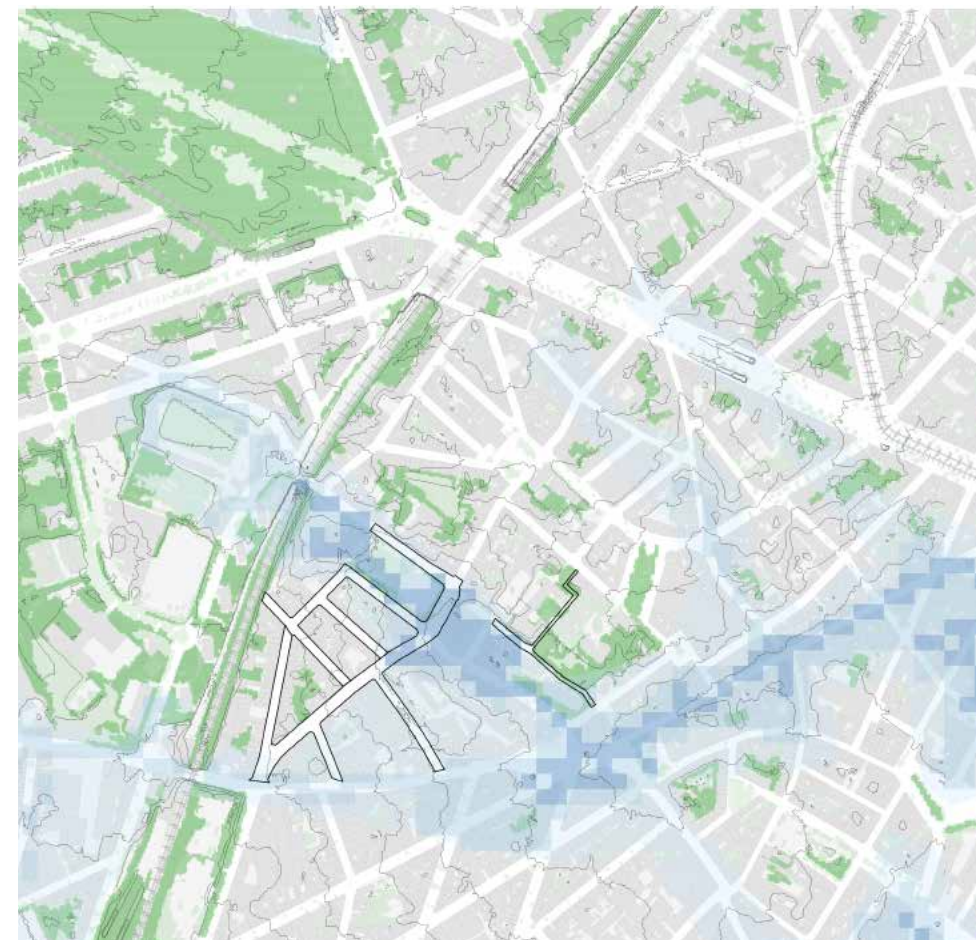
La création de grandes infrastructures sportives vont accompagner la croissance du quartier par l'assèchement des zones humides et substitution partielle des industries donnant lieu à l'implantation de part et d'autre du faisceau ferré du centre sportif Victoria et du complexe sportif du Daring et du Sippelberg.

Tracés Urbains et échelles métropolitaines

Comme évoqué plus haut, le tracé sinueux de la rue Jacquet, descendant et montant avec pour point bas le parc Victoria, révèle la topographie du site. De leur côté, à l'ouest du quartier, les voies ferrées filent à l'horizontal. Le pont en brique en fond de perspective de la rue de Ganshoren marque l'entrée et la sortie du quartier ainsi que l'accès aux complexes sportifs. À sa façon, la rue Jacquet participe elle aussi d'un tracé de plus grande envergure. Son prolongement par la rue de l'église Sainte-Anne et au-delà du Boulevard Léopold II par la rue Vandernoot révèle la construction d'un axe qui depuis la chaussée de Gand jusqu'au Boulevard du Jubilé accompagne en parallèle la ligne de chemin de fer.

Une séquence d'espaces publics à l'articulation de l'échelle métropolitaine

Selon cette perspective, au sein de ce grand tracé urbain, le parc Victoria constitue une respiration au même titre que la place Henri Vanhuffel et le square des libérateurs qui joue un rôle de transition avec l'échelle métropolitaine du Bd du Jubilé



Topographie et aléas d'inondation



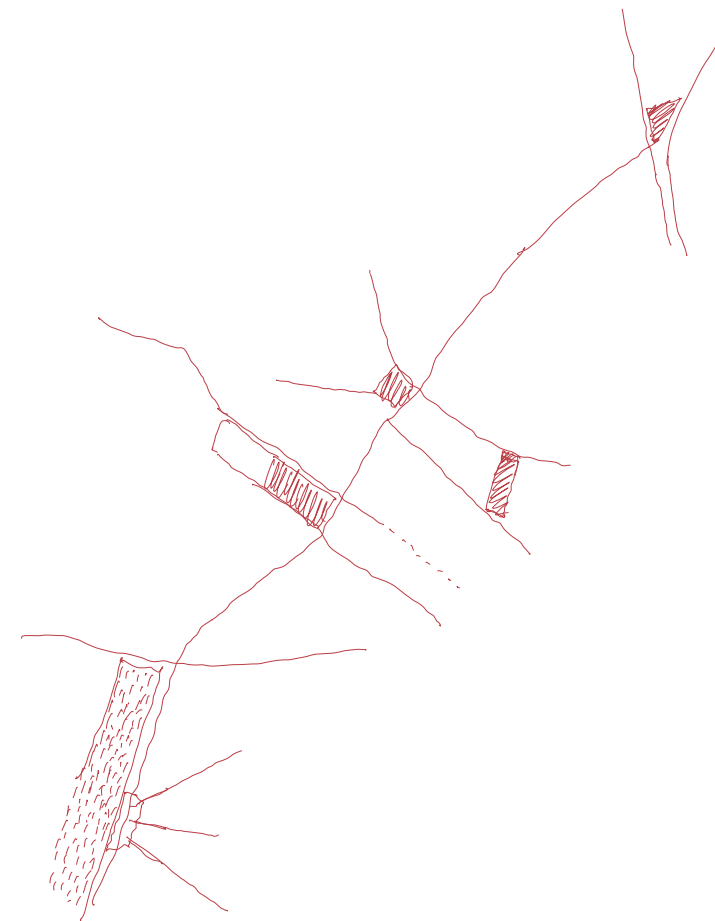
Carte Vandermaelen



Bruciel 1966



La propriété Schmits et les Caisseries Jean Van Campenhoutte



La rue Jacquet comme tracé urbain au delà du quartier

LA FRANGE DES ZONES HUMIDES ET LE TRACÉ URBAIN

JACQUET : PENSER LES ESPACES PUBLICS DU QUARTIER JACQUET à LA CROISÉE DE DEUX GRANDS AXES DE CONSTRUCTION DU TERRITOIRE COMMUNAL DE KOEKELBERG.

En écho à la lecture transcalaire restituée ci-avant, le projet propose de concevoir les aménagements des espaces publics du CQD Jacquet selon **deux lignes directrices** à partir desquelles penser les logiques de maillages et de traversées du quartier. En résulte une séquence de lieux qui renforcent les parcours et les liens entre les espaces ouverts, les services et les équipements du quartier mais aussi ses relations avec les quartiers et infrastructures avoisinants.

D'Ouest en Est la frange des zones humides

Qui renforce la continuité entre le parc Victoria et l'îlot Schmitz, en affirme l'épaisseur entre les rues de Ganshoren et Léon Autrique et entre la rue des Tisserands et Schmitz en y intégrant les équipements sportifs, scolaires et publics ainsi que leurs espaces adjacents au sein d'une grande frange paysagère et infrastructurée continue.

Celle-ci s'étire des complexes sportifs en marge du faisceau ferré jusqu'à la place des Etangs Noirs.

Du Sud au Nord : le tracé urbain continu de la rue Jacquet et les parvis des équipements publics et services collectifs.

Qui traverse le quartier de la chaussée de Gand au tracé royal du boulevard Léopold II et profite de la mise en sens unique de la rue Jacquet pour identifier deux séquences singulières :

- en partie haute, le tronçon qui relie le futur parc de l'Ouest au parc Victoria, comme espace public linéaire distribuant le long de son front bâti orienté sud une série d'équipements publics et de services collectifs existants ou à venir. S'y installe en tête de proue, au contact de la chaussée de Gand et à proximité des commerces un lieu plus ample et généreusement planté qui constitue **la porte d'entrée du quartier**.

-en partie basse, le tronçon tangent au parc Victoria qui doit en sécuriser l'accès mais aussi accueillir les arrêts de bus dont les abords constituent le prolongement naturel **du parvis de l'école communale** Armand Swartenbroeks

UNE DOUBLE ATTENTION A LA VÉGÉTALISATION DES ESPACES OUVERTS DU QUARTIER DANS LEURS RELATIONS PHYSIQUES AU SOL ET VISUELLE AU CADRE BÂTI COMME STRATÉGIE POUR INTÉGRER LES DIFFÉRENTS LIEUX DU PROJET (A/B/C/D) AU SEIN D'UNE STRUCTURE URBAINE ET PAYSAGÈRE FORTE, LISIBLE, RESILENTE ET APPROPRIABLE.

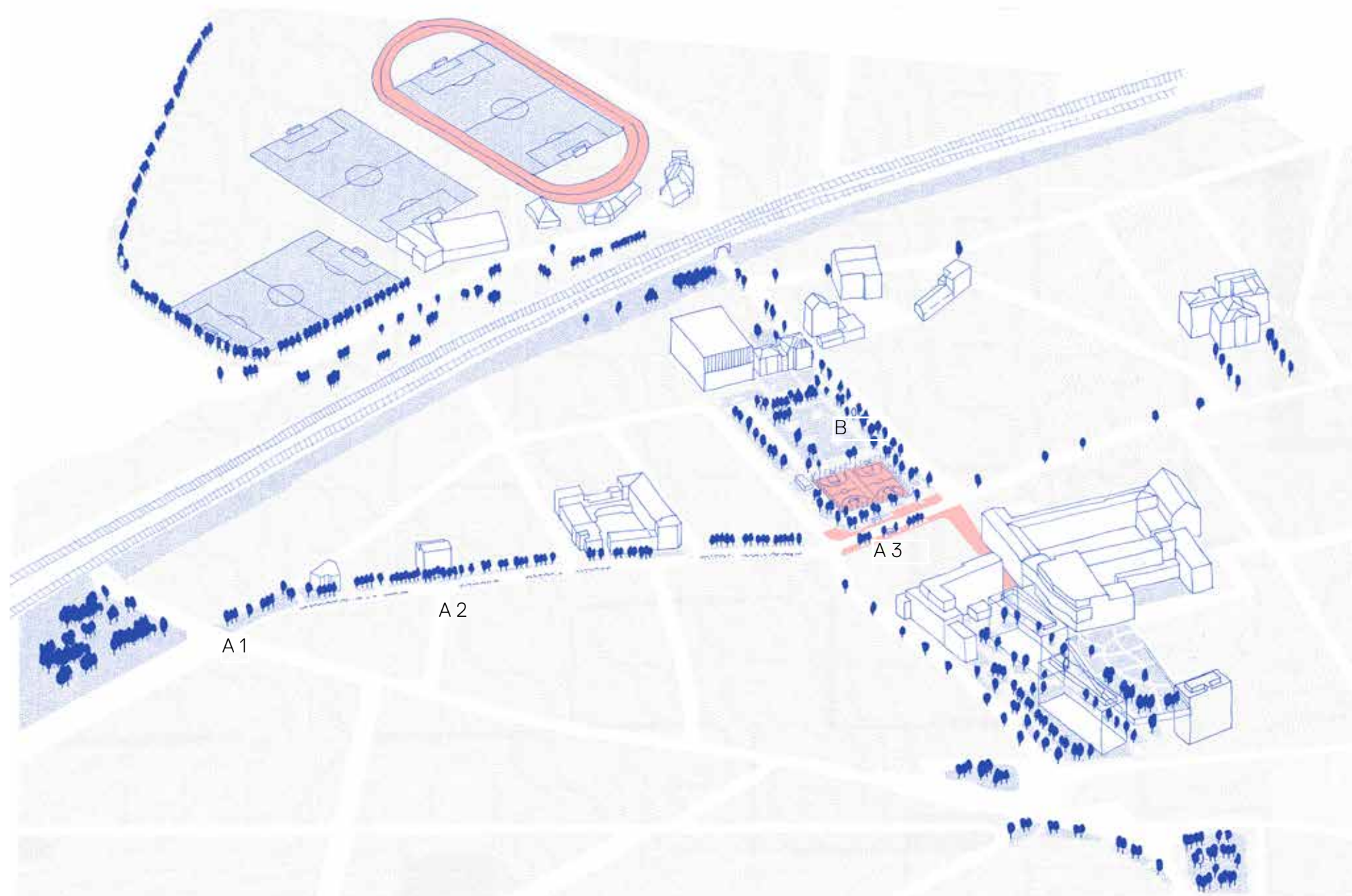
Les deux grands axes structurants identifiés par le projet fédèrent les parcours et traversées du quartier au sein d'une armature urbaine et paysagère plus lisible, plus forte et plus continue, plus résiliente. Cette structuration à l'échelle du quartier va de pair avec une attention précise et sensible aux différents lieux et situations rencontrées cherchant à bien en clarifier les statuts et à en potentialiser les rôles et appropriations par les multiples habitants et usagers du quartier.

Dans son rapport au sol la végétalisation tiendra compte :

-de la possibilité de renforcer les continuités de végétation et l'optimisation de leur plantation en pleine terre participant de la sorte au « **maillage vert** ».

Cette attention tient également compte d'un travail des **végétalisation par strates** et d'un choix attentifs aux essences plantées (voir note durabilité).

- du positionnement de l'intervention dans la partie haute ou basse du péri-



mètre et d'une **gestion intégrée de l'eau** entre infiltration, temporisation et ruissellement selon les principes du « **maillage bleu** ».

Dans son rapport au cadre bâti, la végétalisation contribue à :

-**la création de perspectives visuelles** qui inscrivent les bâtiments publics dans les parcours du quartier les rendant de la sorte mieux identifiables et accessibles. Cette présence visuelle du végétal est partie prenante du travail de végétalisation par strate mentionné ci-avant.

-l'aménagement d'abord plus conviviaux et sécurisés

Ce dernier point renvoie à la possibilité offerte par le CQD et l'étude de mobilité en cours de réduire le trafic de transit sur la rue Jacquet. Le projet propose d'intégrer ce rééquilibrage des mobilités par le renforcement des parcours piétons et cyclistes sur l'ensemble du périmètre d'étude pour mettre en place une bonne articulation du **réseau des mobilités** par l'entremise des espaces publics.

La description de l'ensemble des interventions projetées sur les différents lieux (a/b/c/d) reviendra en détail sur ces articulations ainsi que les modalités et moyens techniques de leur mise en œuvre.

A1 Entrée du Quartier Jacquet
A2 Rue Jacquet A3 Le parvis du parc Victoria

B La lisère du Parc Victoria

C Le Jardin de l'îlot Schmitz

D La rue Schmitz

En amont des situations détaillées, ces relations doivent aussi se comprendre au regard des grandes logiques de maillage que nous avons déjà évoquées .

MAILLAGE VERT : VégÉTALISATION(S) DU QUARTIER ET GRANDS CORRIDORS ECOLOGIQUES

Les lignes directrices esquissées ci-avant dessinent deux grands axes de connexions végétalisées à travers le quartier.

D'Est en Ouest, l'intensification et la diversification des plantations de la frange paysagère incluant le parc Victoria et l'îlot Schmitz entend renforcer le lien entre les talus du chemin de fer (couloir écologique à part entière) et la place des Étangs Noirs également sujet à verdurisation dans le cadre du CQD Étangs Noirs.

Du Sud au Nord, la mise à sens unique de la rue Jacquet permet une réduction de la partie carrossable au profit d'un élargissement significatif des trottoirs et de leur plantation abondante plus spécifiquement le long du front exposé sud de manière à permettre aux équipements et services qui s'y trouvent de bénéficier de l'ombre nécessaire en anticipant les effets du réchauffement climatique. Ce faisant le tronçon méridional de la rue Jacquet renforce le lien entre le futur parc de l'Ouest et le parc Victoria.



Maillage vert et continuités paysagères et écologiques



Maillage vert, continuités paysagères et écologiques
Présence physique et visuelle renforcée de la végétation dans l'espace public.



CONTINUITÉ / DURABILITÉ / RESILIENCE ET BIODIVERSITÉ DES ESPACES PLANTÉS

Les aménagements paysagers du projet rencontrent différents niveaux d'ambitions:

1. Verdurer les rues, d'un point de vue esthétique mais aussi fonctionnel (services écosystémiques: ombre, bien-être, orientation, etc.) → pour l'homme
2. Les "oasis": végétations détaillées avec une vraie expérience de la 'nature', éducation, des îlots de biodiversité, des nichoirs à oiseaux → pour l'homme et un peu pour la nature
3. Grandes espaces verts: les parcs, poches végétales avec assez d'espaces pour des fortes ambitions en terme de biodiversité, mais aussi permettant une utilisation partagée pour l'homme → pour l'homme et pour la nature, partiellement séparé (?)

Au sein de la ville, et comme c'est la règle pour la plupart des environnements urbains, le réseau vert de Bruxelles dépend de multiples zones plus petites. Dans un tel contexte, l'obtention d'une masse critique naturelle dépend de la consolidation des fragments vert, de leurs liaisons et de leurs densifications. À l'échelle de la ville, la zone du projet est l'une des moins bien desservies par des espaces verts d'envergure. Il n'est pas nécessaire que le caractère soit homogène pour qu'il y ait des continuités. La continuité est une notion flexible : la continuité du mouvement à travers des zones de caractère différent peut ajouter de la richesse à l'expérience, tandis que les continuités écologiques peuvent être réalisées au travers du choix des espèces végétales et l'introduction réfléchi de biotopes dans le temps pour fournir des tremplins à la biodiversité.

En ce qui concerne le parc, les formes vertes actuelles n'exploitent pas bien ce potentiel. La plupart des arbres présentent des signes de maladie et manquent d'entretien. La position des arbres par rapport à leur espèce n'est pas toujours optimale et manque de cohérence logique. La strate arbustive est générale-

ment exotique et sévèrement taillée, ce qui est écologiquement moins intéressant d'une part et sous-utilise les qualités visuelles de cette strate végétale d'autre part. La strate herbacée est absente dans de grandes parties du parc, alors qu'elle constitue l'habitat et l'élément de liaison pour de nombreuses formes de vie.

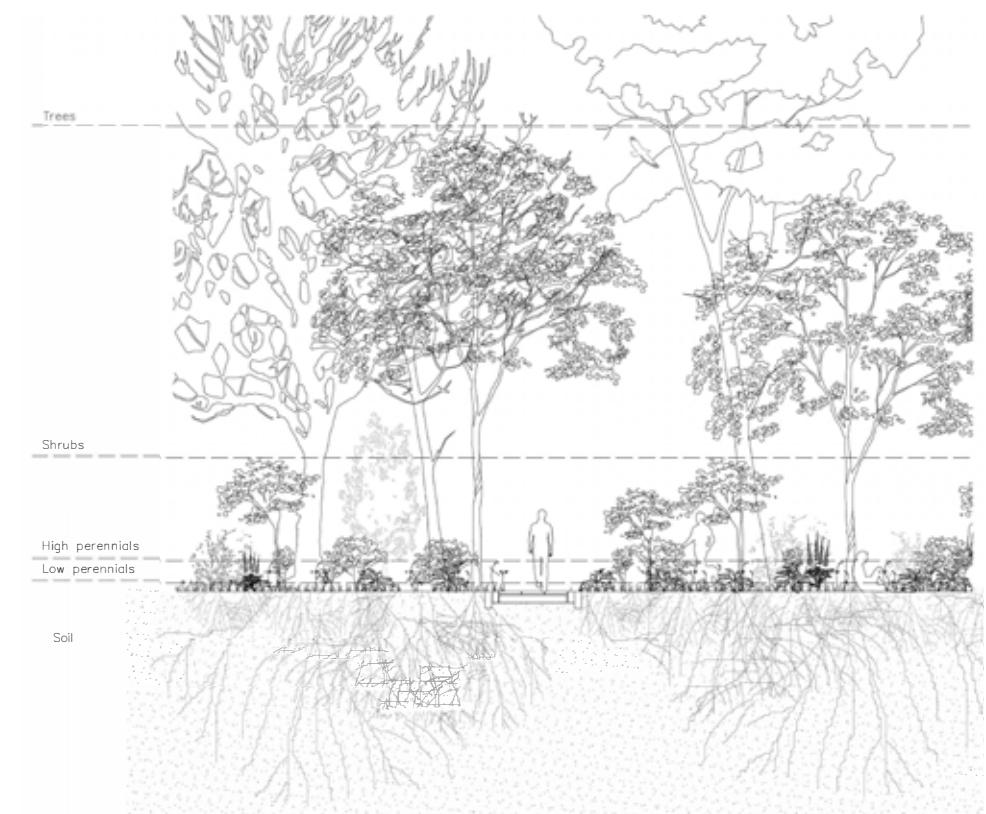
La gradation est un principe paysager important parce qu'il contient un potentiel de biodiversité élevé.

Cette structure contribue également aux ambitions d'adaptation du climat et à une approche plus orientée de l'homme vers la nature.

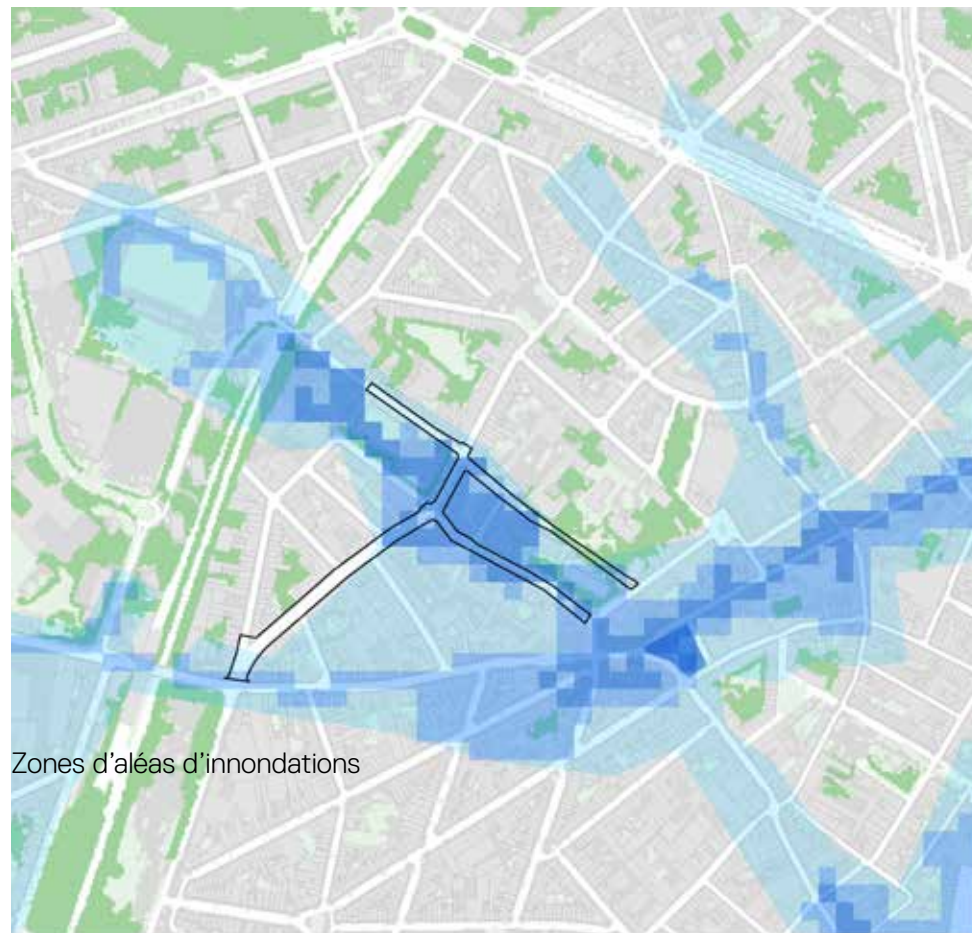
Le projet travaille ainsi verticalement la végétation de manière structurée. Il tente d'exploiter pleinement le potentiel des strates naturelles comprenant les couches herbacées, arbustives et arborescentes. Dans le parc, des volumes verts importants et des arbres de valeur seront ainsi intégrés dans le paysage actuel afin d'amener une plus grande diversité, où les plantes indigènes, placées au bon endroit, bénéficieront d'une croissance optimale en combinaison avec une gestion appropriée. En ce qui concerne les arbres, nous essayerons d'intégrer autant que possible les arbres existants et précieux, sur la base d'une analyse de la vitalité.

L'ombre et l'adaptation au climat, les tampons visuels, les structures vertes, la perception saisonnière de la couleur, du parfum et de la texture sont des lignes directrices importantes pour le choix des espèces. Concrètement, des espaces verts telles que les pelouses non tondues, des prairies de fauche, des plantations sur les berges, des plantations de fleurs naturelles, des zones d'arbustes mixtes et une implantation d'arbres plus diversifiés et adaptés sont en train d'être développées. Le gazon n'est tondu que là où il est fonctionnel et peut évoluer en fonction des besoins.

Outre les possibilités de biodiversité et d'intégration de l'activité humaine, la structure du paysage tente d'être un lieu à l'échelle humaine, avec une variation et un positionnement logique des zones actives, calmes et sociales, avec des zones de repos, des distances de marche et une distribution des activités à courte distance.



Gradation et stratification de différentes couches de végétation



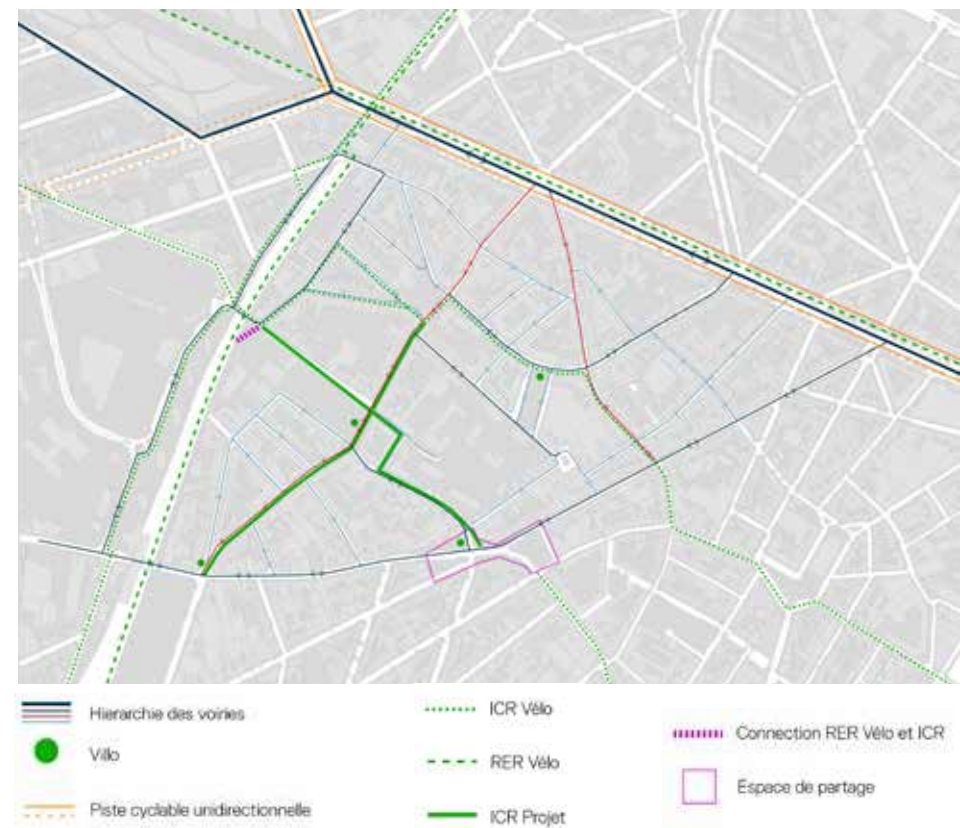
Zones d'aléas d'inondations

MAILLAGE BLEU ET LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU

La stratégie développée quant à la gestion des eaux de ruissellement part de multiples constats. D'une part, le périmètre d'intervention du projet touche à deux lieux qui ne sont pas anodins du point de vue du cycle de l'eau et des risques potentiels d'inondation. Il y a, dans le bas la vallée du Paruck, les lieux du Parc Victoria et l'îlot du jardin Schmitz. Il y a, ensuite, le morceau de bassin versant constitué par la rue Jacquet et les tracés adjacents. D'autre part, un ensemble de données et d'études plus approfondies seraient nécessaires pour réellement déterminer de façon précise une stratégie de gestion des eaux particulière: infiltrométrie selon les différentes zones, connaissance précise des impétrants sur l'ensemble du périmètre, etc. Enfin, les surfaces à considérer sont, du point de vue de leurs usages, diversifiées: mobilités piétonne, cycliste, voiture et transports publics; lieux de repos et de sport; stationnements, ... Pour ces raisons, la stratégie esquissée se développe dans des directions multiples. De façon générale, les surfaces perméables sont favorisées à tous les endroits possibles. Il s'agit des zones de plantation, et des aires dédiées à la mobilité douce, principalement (nouvelle lisière du Parc Victoria, trottoirs élargis et piste cyclable de la rue Jacquet, et la zone appelée «parvis Jacquet»). Deux stratégies sont associées: infiltration et temporisation des eaux de ruissellement. Pour cette dernière, il s'agit d'associer une étanchéité à un complexe de sous-sol infiltrant: le coffre ainsi formé obtient alors la capacité d'un réservoir. Cette stratégie est utile pour la récupération d'eaux de ruissellement qui ne peuvent pas purement et simplement être infiltrées, en raison, par exemple, de la présence d'hydrocarbures. Les eaux concernées sont ainsi rejetées au collecteur en évitant les pics liés aux événements pluvieux importants, et en lissant les débits repris par le réseau d'évacuation afin d'éviter ou diminuer le risque d'inondations.



Les eaux de ruissellement sur les surfaces imperméables - principalement celles dédiées à la circulation des véhicules - sont récupérées dans les surfaces dédiées à la temporisation. Les autres sont reprises dans les surfaces d'infiltration dessinées. De cette façon, l'entièreté des surfaces d'intervention concernées par le projet sont soit directement infiltrées ou temporisées, soit récupérées pour être infiltrées ou temporisées. Enfin, nous avons remarqué que certaines descentes d'eau reprenant les eaux de toiture des immeubles situés sur la rue Jacquet sont accessibles directement depuis l'espace public. Une stratégie supplémentaire est dédiée à la récupération de ces eaux, pour infiltration ou temporisation selon leur situation le long du tracé. Le dessin et l'organisation des surfaces d'infiltration suit les lignes de force et les grands partages proposés par l'architecture du projet. Cela lui confère un simplicité bienvenue, et en renforce la pérennité.



RÉSEAU DE MOBILITÉS / LIMITATION PROGRESSIVE DE LA PRÉSENCE DES VOITURES EN VOIRIE

Le réseau des mobilités fait partie intégrante de la logique de maillages du projet.

Le reprofilage des voiries offre l'opportunité d'une gestion intégrée de l'eau et de la mise en place de continuités végétales porteuses de bio-diversité. L'apaisement du trafic routier porté par l'étude de mobilité participera également du renforcement des qualités environnementales du quartier. Le redessin de la voirie doit également permettre de clarifier les parcours et les traversées du quartier. Au sein de la structure urbaine spatiale identifiée autour des deux directrices, axe Jacquet et frange humide, la deuxième se détache clairement comme ligne de continuité des circulations cyclistes entre la place des Etangs Noirs et les grands équipements sportifs. Cette continuité inclut également les parcours scolaires et la connexion à venir avec le RER vélo des talus de la ligne 28.

La rue Schmitz, chaînon manquant d'une liaison cycliste inter-quartier.

Suivant cette logique, la rue Schmitz apparaît comme le chaînon manquant d'une liaison cycliste inter quartier. Le projet propose donc d'intervenir sur la rue en mettant à disposition le budget des espaces D pour la suppression des parkings en épis qui sont incompatibles avec les cyclistes. Cette suppression est mise à profit pour renforcer la végétalisation des trottoirs et la gradation/ stratification des limites plantées des ensembles de logements à proximité. Le maillage vert s'installe comme fil conducteur des traversées du quartier.

L'épaisseur de la traversée de l'îlot Schmitz.

A nos yeux, cette prise en charge de la rue Schmitz est indispensable à la mise en place des connexions recherchées de l'îlot Schmitz. La seule traversée, en intérieur d'îlot, le long du mur du potager, ne saurait suffire et mettrait à mal le caractère paisible et partagé du jardin qui y prendra place.

Réduction progressive de la place de la voiture en voirie.

Corolairement à la mise à sens unique de certaines voiries, la suppression partielle d'emplacements de parking est nécessaire pour laisser de la place aux piétons et aux cyclistes. Ce gain de place est également mis à profit pour renforcer les continuités de plantations qui accompagnent les déplacements dans le quartier dans un souci d'amélioration conséquente des qualités environnementales des espaces publics et de leur sécurité. On le sait, la question est sensible et requière une approche mesurée. Le chiffre de 51 suppressions de places a été évoqué en référence à l'étude de mobilité en cours. Au stade actuel du dessin de l'esquisse, la mise en place des maillages vert et bleu a pour conséquence :
 -la suppression des 21 places en épis de la rue Schmitz
 -la suppression de 13 places qui pourraient être réduites à 8 dans la rue de Ganshoren
 -la suppression de 27 places sur la rue Jacquet.

Cela donne un total de 61 places de parking supprimées. Ce chiffre doit pouvoir être apprécié au regard de mobilités douces et d'accessibilités au transport public renforcées. Le long de la rue Jacquet, dont le profil est complètement revu, le sol des aires de stationnement est rendu perméable à l'aide de clinkers ajourés, autorisant leur végétalisation progressive au gré de la réduction progressive du recours à la voiture personnelle comme moyen de transport.





La Rue Jean Jacquet

Ce tronçon de la rue Jacquet constitue le trait d'union entre le parc de l'Ouest de le Parc Victoria en assurant la continuité végétale entre ces deux espaces. L'entrée dans la rue Jacquet depuis la chaussée de Gand est marquée par une forte présence végétale aménagée en lien avec les nombreux services et commerces présents à cet endroit. Elle marque l'arrivée dans le quartier Jacquet.

Mise à sens unique, la voirie est réorganisée. La partie ouest de la rue se caractérise par un alignement d'arbres qui crée une nouvelle atmosphère rafraîchissante dans la rue Jacquet. Ils sont complétés par une végétation plus basse qui marque la séparation entre le trottoir et la rue. Cette bande végétale s'épaissit au niveau des équipements scolaires et limite leurs expositions aux flux de la voirie.



Les places de parkings du côté ouest sont pourvues d'un sol perméable qui laisse se développer de la micro végétation. À terme, ce sol pourra être remplacé par espace véritablement planté.

A sens unique, la rue est partagée entre les voitures, les bus et les cyclistes qui remontent vers la Chaussée de Gand. Ceux qui descendent vers le Parc Victoria empruntent la piste cyclable situé sur le côté est de la rue. Celle-ci est séparée des parkings par un parterre de végétation basse qui confère aux cyclistes un sentiment de sécurité et appuie la continuité végétale au sein de la rue Jacquet.

Le sol des trottoirs est réalisé à l'aide de dalles de béton 30X30 en partie récupérées sur place.

La sobriété et l'économie du matériau est compensée par un dessin de sol qui fait la place belle aux plantations et aux zones perméables au sein d'un pattern bien articulé.





UNE LISIÈRE EN POURTOUR DU PARC VICTORIA

Ouverture du Parc au Quartier

La fermeture physique et visuelle du parc l'empêche d'être vécu comme un espace public à part entière. Le long de la rue Jacquet, la présence continue d'une haute haie crée un étranglement et des espaces résiduels là où justement une respiration serait plus que bien venue. Le projet opte donc pour la suppression de cette haie mais aussi de la grille le long de la rue de Ganshoren. Les activités du parc seront donc visibles depuis les rues. Avec la suppression des barrières visuelles, le contrôle social prend place et s'évacue le sentiment d'insécurité. Le parc Victoria redevient un lieu central de la vie du quartier.

Déminéralisation et récupération de pavés en béton.

La rue de Ganshoren refaite il y a moins de 10ans est en relativement bon état. Son profil restera inchangé à l'exception de la suppression en alternance de places de parking de manière à créer un nouvel alignement d'arbres qui viendra étirer plus loin dans la rue la présence de la végétation. La suppression de la grille s'accompagne du démontage des pavés de béton gris des trottoirs qui seront récupérés pour la mise en conformité des quais des bus le long de la rue Jacquet.

Une lisière plantée s'étire jusqu'aux talus végétalisés du chemin de fer.

Un mélange stabilisé de gravillons et de terre remplace la dolomie compactée et le trottoir minéral de manière à recréer un sol perméable et filtrant sur lequel une végétation par strates peu se développer plus librement. Les arbres, arbustes et plantes y trouvent les conditions nécessaires pour une bonne croissance et robustesse. Ce maillage planté crée une large zone d'ombre au sein de

laquelle on peut circuler mais aussi se poser.

Le long de cette lisière, couplée à l'ombre, la capacité de rétention de l'eau de pluie du sol reconnecte le parc avec la condition originelle de zone humide du lieu.

Sa fraîcheur sera très bien venue les jours, chaque fois plus fréquents, de fortes chaleurs.

Infrastructure sportive

Dégagé de la haie, le terrain de basket est visible depuis les rues Jacquet et Ganshoren.

Il devient un élément central et emblématique du parc. Des toiles tendues appliquées au grillage existant lui confère une présence graphique abstraite comme toile de fond de la lisière qui ceinture le parc. La piste de sport s'intègre au paysage selon un dialogue contrasté entre régularité de l'infrastructure sportive et organicité des formes de la nature.

Relations visuelles renforcées du parc Victoria avec l'architecture avoisinante.

La reconfiguration de la lisière du parc renforce les perspectives visuelles dans et vers le parc.

L'ancienne propriété Schmitz qui accueille à présent un lieu pour la petite enfance retrouve une relation plus claire avec ses abords qui marque l'aboutissement de la lisière.

Sa largesse de plantation et l'épaisseur récupérée partiellement sur certains emplacements de parking, installe la lisière du parc en fond de perspective de la rue des Tisserands qui opère comme parvis de l'école communale. La continuité des parcours scolaires est ainsi renforcée.



Skanderbeg Square
© P&G et 51N4E



Gimnasio en el retiro
© estudio Herreros



Un parvis au parc Victoria

Les arrêts de bus trouvent place le long de la rue Jacquet en bordure du parc Victoria. Le projet assume le statut de parvis des quais dont il renforce le lien physique et visuel avec la rue des Tisserands et l'école communale par une continuité du dessin de sol : les pavés de béton récupérés des trottoirs rue de Ganshoren y sont remplacés en alternance de pavés de béton rose présents rue des Tisserands. Avec économie de moyen, le dessin de sol donne une identité singulière à ce tronçon de la rue Jacquet au sein duquel la plateforme des bus constitue un point de repère visuel étant donné sa situation basse dans la topographie du quartier.

La lisière plantée s'avance autant que faire se peut au sein du parvis et manifeste la présence du parc au sein des perspectives de la rue Jacquet. La continuité de revêtement facilite, sécurise et organise les traversées de la rue ainsi que l'accès aux transports publics et aux vélos partagés. Sur ce tronçon, une série de grands mats d'éclairage remplace l'éclairage public classique et confère au lieu un caractère plus métropolitain de grand parc infrastructurel.



Grote Markt Tienen
© P&G et 51N4E





Usages du Parc Victoria

Outre le renforcement de la biodiversité du lieu, la création d'une lisière plantée sur le pourtour du parc Victoria entend également en diversifier les usages. Cette limite ombragée et fraîche constitue un endroit agréable pour se promener et se poser. La suppression de la grille est compensée par des plantations basses qui forment une limite physique en bordure de parc et met à distance les voitures.

Les espaces dédiés aux tout jeunes enfants migrent à l'ombre des talus existants d'en face dans une zone bien protégée des voitures. De nombreuses assises sont installées dans le pourtour de la lisière et permettent le repos et la pause des publics plus fragilisés.

Cette réflexion sur les usages et les appropriations sera affinée lors de promenades et des rencontres avec les habitants de manière à être le plus inclusif possible.







Le jardin de l'îlot Schmitz.

Le projet précise la nature de l'îlot Schmitz. Il en assume le caractère public lié à l'accueil de l'équipement qui substituera la crèche. Celui-ci sera accessible et visible depuis les rues avoisinantes. Y compris depuis la rue Schmidt le long de laquelle les haies sont interrompues une fois passés les jardins privés qu'elles protègent. Cette ouverture révèle l'équipement mais aussi le potager et son mur de ceinture. Activé par cet équipement l'intérieur de l'îlot s'inscrit dans la continuité des parcours du quartier. La végétation participe grandement à l'atmosphère du lieu. De nouvelles plantations complètent les existantes et renforcent l'univers de jardin de ce petit havre de paix qui n'est plus seulement un espace de passage pour les résidents de l'îlots Schmitz et devient un espace vécu. Le mobilier urbain permet de profiter pleinement du lieu.

Le sol actuel est préservé au maximum. Les zones de pleine terre sont mises au profit d'une végétation haute. Le bitume existant est ponctuellement investi par une couche de terre dont il sert de fondation. Cette dernière est le substrat d'une végétation plus basse, à une échelle plus humaine mais primordiale pour la qualité paysagère du lieu. Le statut de voirie de desserte des abords s'estompe sans pour autant compromettre le passage des véhicules de pompier et de déménagement. Les quelques espaces verts rendus piétons sont remplacés par un enrobé écologique qui assure la bonne perméabilité du sol.

La mise en place des « poches végétales » situées autour du bâtiment Schmitz 11, fait appel à la participation des habitants de l'îlot. Ainsi, ils seront acteurs de la création d'une partie de leur nouveau jardin.

